



MAIRIE DE BUSSY-ALBIEUX

10 Place de la Mairie - 42 260 BUSSY-ALBIEUX

Tél : 04 77 24 60 45

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE LA LOIRE

ARRONDISSEMENT DE MONTBRISON

CANTON DE BOEN

ARRETE DU MAIRE N° A 2025-04-01

REGLEMENTATION PROVISoire DE LA CIRCULATION

Vu le Code de la Route notamment ses articles R1 et R4

Vu le Code général des collectivités territoriales et notamment les articles L2213-1 et 2213-2

Vu la demande de la Société CEGELEC Centre Est-Roanne située TSA 70011 à Dardilly représentée par Monsieur Matthieu FEDIX

Considérant que pour permettre des travaux de raccordement ENEDIS pour le GAEC LA ROUTE DU BASALTE sur la Route des Aires,

ARRETE

Article 1^{er} :

La Société CEGELEC est autorisée à effectuer les travaux désignés ci-dessus.

Article 2 :

Ces travaux seront réalisés à compter du 16 Avril au 28 Mai 2025 pour une durée de 2 jours de travaux sur la période.

Article 3 : :

Pendant cette période, la circulation et le stationnement seront interdits à tout véhicule sur la Route des Aires et une déviation sera mise en place par la Société CEGELEC.

Article 4 :

Cette réglementation sera matérialisée par une signalisation appropriée. Celle-ci sera mise en place, entretenue et à la charge du demandeur.

Article 5 :

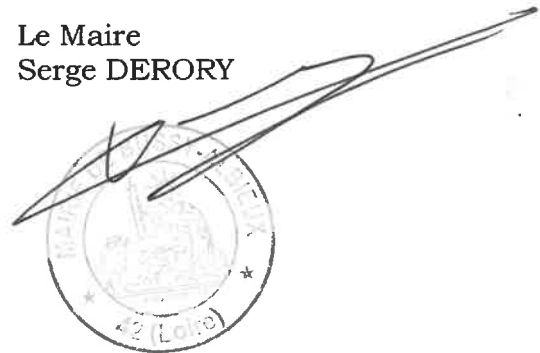
L'entreprise chargée des travaux sera entièrement responsable de tous les accidents qui pourraient être le fait de son chantier

Article 6 :

Le présent arrêté fera l'objet d'une publication et d'un affichage selon les règles en vigueur.

A Bussy-Albieux,
le 10 Avril 2025

Le Maire
Serge DERORY



Affichage fait numériquement le10 AVR. 2025....